



LA GAZETTE DE VILLENEUVE- SUR-VERBERIE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE MARS 2022

INFORMATIONS UTILES

Mairie de Villeneuve-sur- Verberie

26 bis rue des Flandres

60410 VILLENEUVE-SUR-
VERBERIE

Tél. : 03 44 54 70 12

Fax : 03 44 54 12 49

Adresse mail : [villeneuves-
v.mairie@wanadoo.fr](mailto:villeneuves-
v.mairie@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-
villeneuvesurverberie.fr](http://www.mairie-
villeneuvesurverberie.fr)



Horaires

Mardi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 9h30 - 12h00

Vendredi : 14h - 17h30

LE PETIT MOT DU MAIRE

Deux ans presque jour pour jour après la décision du Président de la République de mettre notre pays en confinement, bon nombre de mesures sanitaires sont tombées.

Nous retrouvons la possibilité d'être sans masque et de pouvoir à nouveau fréquenter presque tous les lieux sans présenter de passe sanitaire.

C'est grâce à l'effort de chacun d'entre nous qu'il y a eu une baisse des contaminations.

A cause de la Covid 19, nous n'avons pas pu organiser le spectacle de Noël pour les enfants de la commune, mais comme l'année précédente, nous avons remis une carte cadeau de 20 euros à chaque enfant de 0 à 10 ans.

De même pour la « galette des rois », moment où nous présentons les vœux du Conseil Municipal et où nous remettons les cartes cadeaux aux nouveaux diplômés, celle-ci a été annulée. Les jeunes diplômés sont venus retirer leur carte cadeau en mairie.

Nous espérons pouvoir cette année reprendre les manifestations que nous n'avons pas pu avoir depuis deux ans et nous vous souhaitons de belles retrouvailles avec vos proches et vos amis.

SOMMAIRE

Page 2 : Présentation CCAS

Page 3 : Le recensement

Page 5 : Troc aux plantes

Page 6 : Nos associations dynamisent le village

Page 7 : Le cycle de la vie à travers l'Etat Civil



**La nouvelle porte de cave
de la Mairie**

QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Centre Communal d'Action sociale est le meilleur outil de la municipalité **pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit** et mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : **accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et **dispenser l'aide sociale facultative** (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Les centres communaux sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local **afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles**. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- **Un président** : le maire de la commune
- **Un conseil d'administration** : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale

LE COLIS DES AINES

Comme tous les ans, le CCAS organise la distribution d'un petit colis à destination des personnes de 65 ans et plus qui se sont fait connaître en mairie.

Ce colis comportait une bouteille de champagne de la marque METEYER et une boîte de chocolats confectionnés par Estelle et Eddy de la boulangerie « Les amoureux du pain ».

Si vous souhaitez bénéficier de cette petite attention parmi d'autres, nous vous invitons à venir en mairie pour vous faire connaître et nous permettre de vous contacter pour vous proposer différentes actions menées par le CCAS.



ACTUALITES MUNICIPALES

RECENSEMENT

Le jeudi 20 janvier un courrier a été distribué auprès des habitants afin de répondre à un questionnaire via internet dans le cadre du recensement. Cette campagne s'est clôturée le vendredi 18 février. Pour ceux qui ne souhaitent pas passer par internet, l'agent de recensement, Delphine Penon et l'agent coordinatrice, Sandrine Foveaux sont directement passées au domicile des habitants pour leur remettre un questionnaire papier.

Le but du recensement est une opération statistique de **dénombrement d'une population**.

Il permet notamment le calcul :

- de la [dotation globale de fonctionnement](#) (DGF) d'une commune, élément essentiel de ses ressources financières ;
- du nombre de [conseillers municipaux](#) ;

Ce nombre est également nécessaire à la gestion des communes pour :

- la détermination du mode de [scrutin](#) ;
- les implantations d'officines de [pharmacie](#) et des débits de tabac ;
- les barèmes de certaines taxes (la publicité, les jeux, les spectacles, les débits de boissons) ;

En 2016 Villeneuve-sur-Verberie comptait 653 habitants. Aujourd'hui nous en comptabilisons 744 repartis sur 286 logements.

Nous souhaitons remercier les habitants pour leur accueil et leur disponibilité ainsi que les 2 agents pour leur implication.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE VILLAGE

De nouveaux habitants sont arrivés ces dernières années. Avec ces deux ans de COVID, nous n'avons pas pu nous rencontrer aussi souvent que nous le souhaitons.

Un nouveau lieu, de nouveaux voisins, un nouveau cadre de vie peuvent être des thèmes qui questionnent. La mairie de Villeneuve-sur-Verberie est à votre disposition.

Afin de mieux vous connaître, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie, durant les heures d'ouverture aux publics. Nous pourrons enregistrer vos enfants pour leur offrir des petites attentions quand les occasions se présenteront (cartes cadeaux, invitation aux spectacles pour enfants, etc.)

Nous pourrons également vous conseiller sur différents services (inscription sur liste électorale, ramassage des déchets, etc.)

Quand la situation sanitaire nous le permettra, nous nous retrouverons autour d'un verre de bienvenue pour davantage faire connaissance.



ACTUALITÉS ENVIRONNEMENTALES

RAMASSAGE CITOYEN DES DECHETS

Nous souhaitons réitérer l'opération ramassage des déchets par les habitants dans les environs du city stade. Chose promise, chose due. Dimanche 27 mars à partir de 9h30 une petite vingtaine de personnes se sont rendues sur place pour remplir un camion de déchets, résultat du ramassage aux alentours. Il s'ensuivit un apéro où tout le monde a pu se retrouver sous un beau soleil autour d'un verre de l'amitié.

INTERVENTION POUR GESTION DE LA PELOUSE SABLEUSE ROUTE DES SABLIERES

Une intervention d'entretien proposée par le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France a eu lieu sur la pelouse sableuse située près de l'ancienne installation classée (en direction de l'ancienne décharge).

Elle a été permise par le concours du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie et la participation d'une classe de seconde de l'Institut Charles Quentin de Pierrefonds.

Cette intervention a servi à limiter la colonisation de la pelouse sableuse par les ronces et les ligneux. Un petit tiers de la pelouse sur laquelle se concentrent les espèces les plus menacées a pu être traité soit un total de 4500m².

Ce site présente un ensemble de milieux et un patrimoine botanique unique à l'échelle du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France et du Département de l'Oise.



Une surface significative de cette pelouse reste à restaurer mais ces travaux urgents devraient permettre de conserver les espèces les plus sensibles et en voie de disparition comme le petit Alysse à calices persistant (*Alyssum alyssoides*) et le Silène à oreillettes (*Silene otites*).



RAMASSAGE DES DECHETS VERTS



Le ramassage des déchets végétaux débutera le MERCREDI 21 AVRIL 2022.

Vous pouvez retrouver le calendrier sur le site de la CCPOH ([Calendrier de collecte des déchets verts 2022 - CCPOH](#))

Consignes de collecte

- **Le volume accepté par passage est de 1m³**
- Utilisez des sacs transparents ou biodégradables
- Les branchages doivent être attachés et ne pas dépasser 1,50 m
- Les sacs doivent être facilement transportables
- Dépôt des déchets la veille au soir du jour de collecte

À noter : pas de collecte du 18 juillet au 12 août 2021.

ACTUALITÉS CULTURELLES ET PATRIMOINE

LA GALETTE DES ROIS 2022

Nous souhaitons organiser la traditionnelle galette des rois le samedi 22 janvier 2022. Cependant après les annonces de décembre et la flambée de la COVID, nous avons dû annuler ce rassemblement qui nous tenait tant à cœur. En espérant pouvoir tirer les rois en 2023 !!!

LES JEUNES DIPLOMES

Pendant la galette des rois, la commune proposait historiquement de féliciter les jeunes diplômés. Brevet, CAP, BEP et Baccalauréat de tous genres étaient à l'honneur durant cet évènement. Nous leur remettons une carte cadeau. Cette année, il leur est proposé de venir les chercher en mairie.

Pour cela ils doivent remplir un formulaire et nous le remettre. Cette opération ne se déroule qu'une fois

par an, donc pour les jeunes qui souhaitent en bénéficier, il est impératif de venir s'informer en mairie.



LES BONS CADEAUX ET SPECTACLE

Pour le Noël des moins de 11 ans, la CCPOH a proposé un spectacle, **Le prince du motordu** le mercredi 15 décembre 2021 à la salle polyvalente. Un petit goûter a été distribué aux enfants. En plus de cette évènement une carte cadeau a été offerte aux enfants de 0 à 10 ans.



LE TROC AUX PLANTES

La Commission de la communication, des animations et de la jeunesse souhaiterait organiser un **TROC AUX PLANTES** le dimanche 22 mai 2022 de 9h30 à 12h en salle polyvalente. Un tract sera distribué aux habitants afin de les informer.



ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

LES 3 VILLAGES EN FETE

L'association va organiser une chasse aux œufs le samedi 16 avril 2022. Un moment très attendu par les enfants et les parents. Cet événement débutera à 10h. Départ de la place de l'Eglise de Villeneuve-Sur-Verberie en direction de la place d'Yvillers.

Venez nombreux !!!



LES MARMOTS DE NOS VILLAGES

Le marché de Noël, adapté aux conditions sanitaires, a permis aux maîtresses et au maître de remettre aux enfants leurs confections en présence de leurs parents le vendredi 10 décembre 2021.



En parallèle, grâce aux nombreux lots offerts par nos commerçants, la tombola a encore une fois remportée un large succès.

Le samedi 5 mars de 14h30 à 17h30 a eu lieu le carnaval des enfants. Nos marmots et leurs parents étaient heureux de se retrouver... déguisés !



S.E.Y.V

La S.E.Y.V (Sauvegardons l'Environnement d'Yvillers Villeneuve) a organisé une réunion publique le vendredi 3 décembre 2021. A la suite de cette présentation plusieurs personnes se sont inscrites comme adhérentes à cette association. Actuellement ils sont au nombre de 25 membres.



Sauvegardons l' Environnement d'Yvillers Villeneuve

Plus récemment la S.E.Y.V s'est entretenue avec le ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise) suite à son adhésion en son sein.

Ses actions principales actuellement sont le suivi de l'étendue de la carrière SAMIN, les avancements du projet de remblaiement de la butte du Haut Montel, la fin de la décharge de la SITA. Cette liste est non exhaustive.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Notre très fraîchement élu Conseil Municipal des Jeunes de Villeneuve-sur-Verberie s'est réuni le mercredi 9 mars afin d'échanger sur divers thèmes.

Le tout premier, en lien avec l'actualité, concerne l'aide que nous pouvons apporter aux Ukrainiens dans le cadre de la guerre russo-ukrainienne.



Nos jeunes ont réfléchi à l'organisation d'une collecte des produits de première nécessité au sein de la mairie. Pour ensuite les acheminer à un centre plus important qui dispose de moyens logistiques. Notre premier choix s'est porté sur le gymnase de la Salamandre à Pont-Sainte-Maxence en collaboration avec la CCPOH, mais d'autres lieux sont également retenus comme le centre de collecte de Senlis.

De plus d'autres sujets ont été aussi traités tels que l'organisation d'un jardin potager sur un emplacement communal rue des jardins entre les maisons n° 25 et n° 29. Les enfants vont organiser la disposition de carrés potagers avec l'aide d'adultes.

Si vous souhaitez apporter votre aide, votre savoir-faire ou simplement donner des fournitures nécessaires à la création d'un potager, vous serez les bienvenus. Manifestez-vous en mairie pour qu'on puisse vous connaître et faire appel à vous.



VIE DE L'ÉCOLE

Au retour des vacances, les classes ont eu la chance de découvrir des malles prêtées gracieusement par l'association Kat Cent Coups : les PS-MS ont joué avec les jeux JANOD, les GS-CP-CE1 avec ceux de TIPTOI et les CE2-CM1-CM2 ont lu des livres de la collection seuil jeunesse.

Les classes ont participé ou vont participer à la semaine de l'eau. Au programme : manipulation, transvasements, sciences et interventions.

Le printemps arrive et l'école se lance dans de beaux projets autour de cette thématique.

Les classes vont faire des semis qui seront ensuite replantés, ou planter des bulbes pour obtenir des fleurs "amies" du potager.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

20/12/2020 : Elly et Lehna PLISSON

27/12/2020 : Louise ESTEVE

01/02/2021 : Téo LECOMTE-SIMON

13/02/2021 : Agathe BLONDELLE

03/04/2021 : Sandro PESSEY-GIROD



DECES

28/08/2021 : François FONTAINE



UNION

06/07/2021 : Sonia BERECHID et Gabriel LANGLINE-BARTOLI



Afin de publier les noms des habitants dans la rubrique « Etat civil » de la gazette, il a été envoyé au préalable une demande d'autorisation aux familles, pour avoir leur accord. Sans leur consentement, nous ne pouvons pas les faire apparaître. Nous sommes sincèrement désolés si certains noms en sont absents.



EQUIPE EDITORIALE

DIRECTRICE : Monique Ego

REDACTION : Myriam Ben Saïd

Cécile Cherid